

“ mais c'est sur le mode de l'obtenir que s'accroît la diversité des opinions. La durée des procès, dont les lenteurs favorisent la cupidité des avocats, leur est attribuée : Le fretin imbécile se laisse seul prendre à cette inculcation contre laquelle le savant juge n'est pas appelé à défendre le barreau. Les faux philosophes — sham philosophes — déraisonnent et les rhétoriciens délirent à propos des lenteurs de la justice. Autant vaudrait reprocher à l'épi de blé le temps qu'il prend pour mûrir. En théorie, tout obstacle opposé au créancier par le débiteur, dans le recouvrement de sa dette, est un délai frustatoire.”

“ Les formes de la procédure sont la peine que nous avons à subir pour éviter la surprise dans l'administration de la justice. La célérité des procédés judiciaires est une question de degré. Dans la réorganisation des tribunaux et de la procédure, le nouveau système doit différer aussi peu que possible de l'ancien ; tout changement inutile dans la loi doit être évité, et, avant de le faire, il faut s'assurer que la loi est fautive et que le changement proposé est un amendement. C'est à la condition de marcher ainsi dans les traditions de la civilisation qu'on atteindra le vrai progrès. On obéit plus volontiers à une loi ancienne qu'à une loi nouvelle.”

to capture the most foolish fish. Sham philosophers prose, and rhetoricians rave about the delays of justice. They might as well expatiate on the time it takes to ripen an ear of corn. In theory, every impediment put between the creditor and the recovery of his lawful debt is a tortious delay. Forms of procedure are the penalty we have to pay to avoid surprise and ensure justice. Celerity in legal proceedings is therefore simply a question of degree.

In organizing a judicial system, ... the new system should differ from the old as little as possible. All unnecessary changes in the law are bad, and before making a change, it is proper not only to be sure that the old law is defective, but that there is a tolerably strong presumption that the proposed alteration is an amendment. By thus keeping up the traditions of civilization alone, can true progress be secured. Obedience and respect are more willingly accorded to an old law than to a new one.